



Savoir Rouler à Vélo - Actions Sécurité Routière

publié le 01/09/2021 - mis à jour le 24/06/2025

Descriptif :

Le Gouvernement a lancé un programme "Savoir Rouler à Vélo". Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Sommaire :

- Projets départementaux EPS

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels.

- 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo
- 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme "Savoir Rouler à Vélo", comme la Fédération Française de Cyclisme, l'Union Sport et Cycle qui mobilisent tous leurs clubs. Beaucoup de collectivités de notre département ont souhaité accompagner la mise en place de ce dispositif sur le temps scolaire.

Pour vous accompagner dans ce programme, 2 actions **Sécurité Routière** sont proposées aux élèves de cycle 3, avec sortie sur la voie publique.

L'action de liaison CM2-6ième au collège n'est plus proposée. Lors des Conseils-écoles-collège, si vous décidez de mettre en place une action sur la thématique sécurité routière, vous pourrez contacter la CPD EPS chargée de mission pour vous accompagner.

Contact : beatrice.jozeau@ac-poitiers.fr

● Projets départementaux EPS

○ Action 1 : D'une école à l'autre à vélo

○ Action 2 : Les arts à vélo

Vous trouverez [ici](#) les productions des classes de l'année 24-25 sur l'action 2.

Inscription sur le formulaire en ligne

 [Descriptif du projet](#) (PDF de 371.2 ko)
DSDEN 79